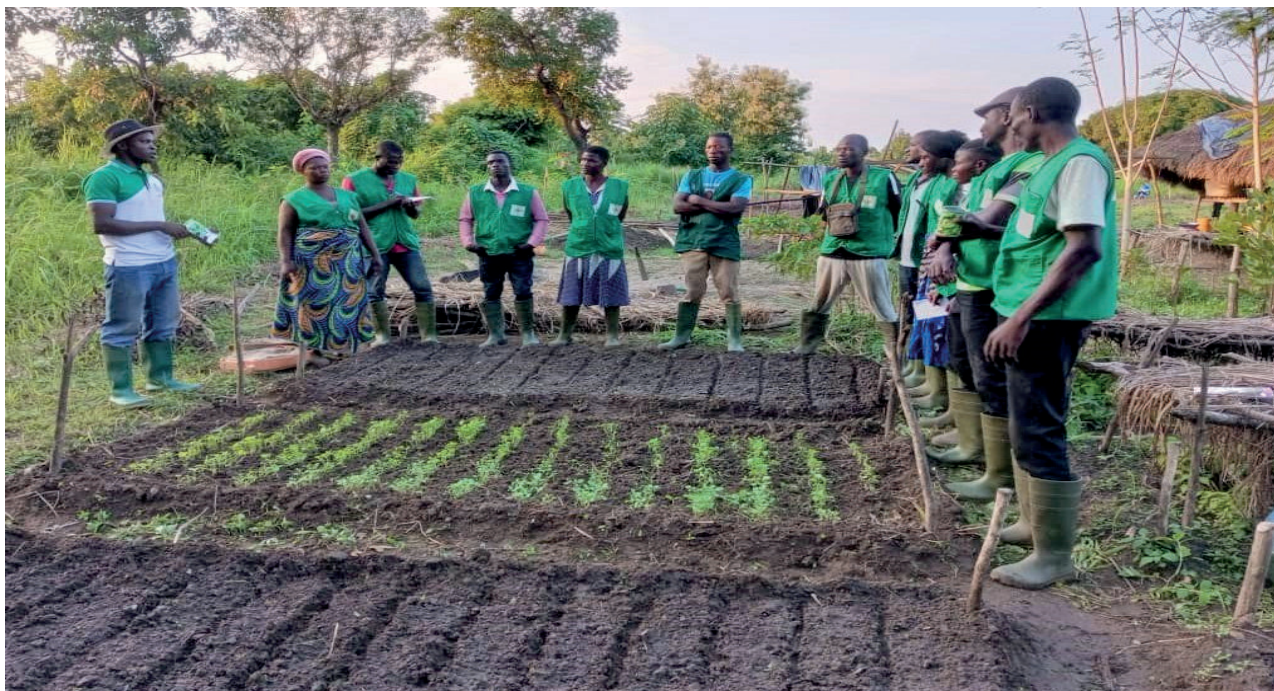


CAPITALISATION

DOCUMENTATION DE LA MÉTHODE DES CENTRES DE FORMATION AGRICOLE

Capitalisation menée dans le cadre du projet d' Etude sur les outils et approches modernes de conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre



AOÛT 2024



Le réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'ouest et du centre (RESCAR-AOC) est une plateforme multi acteurs intervenant dans le conseil agricole et rural en Afrique de l'ouest et du centre. Il est membre du forum africain des services de conseil agricoles (AFAAS) et du forum mondial des services de conseil rural (GFRAS). Créé en 2010, et dont le Secrétariat Exécutif se trouve à Ouagadougou, au Burkina-Faso,

le RESCAR-AOC a pour principal objectif de contribuer à améliorer les conditions de vie des agropasteurs en Afrique et dans le monde.

<https://rescar.org/>



Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) est une organisation sous-régionale composée des systèmes nationaux de recherche agricole de vingt-trois pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, est chargé de coordonner la mise en œuvre des politiques sous-régionales de recherche agricole telles que définies par les gouvernements.

Créé en 1987 et dont le Secrétariat Exécutif se trouve à Dakar, au Sénégal, le CORAF a pour principal objectif d'améliorer les conditions de vie en Afrique de l'Ouest et du Centre, en favorisant l'augmentation durable de la production et de la productivité agricoles et en promouvant la compétitivité et les marchés.

<https://www.coraf.org/>

La présente fiche a été réalisée dans le cadre de l'étude de cartographie des méthodes et outils innovants de conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette étude a été commanditée par le CORAF (Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles) et réalisée par le RESCAR-AOC (Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre) dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'objectif global de l'étude était de constituer un répertoire descriptif des méthodes et d'outils innovants de conseil agricole pour la mise à l'échelle des technologies et innovations agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Plusieurs personnes au sein du CORAF et du RESCAR-AOC et en dehors de ces structures dans l'ensemble des 13 pays de l'étude ont contribué à la réussite de cette activité. Que l'ensemble de ces personnes soit remercié en ces lignes pour leur contribution.

1 Présentation de la méthode du centre de formation agricole

La méthode du centre de formation agricole est une méthode axée principalement sur le renforcement des capacités des producteurs (apprenants). Cependant, le centre de formation est par excellence une méthode de diffusion des technologies et innovations agricoles. Plusieurs méthodes et outils peuvent être intégrés dans les centres de formation dont : les champs écoles, les parcelles de démonstration, les supports imprimés, les plateformes numériques, etc.

2 Brève description des types de bénéficiaires accompagnés avec la méthode

Les producteurs accompagnés à travers les centres de formation sont généralement des petits producteurs, mais qui savent lire et écrire en français. Ils sont en général des jeunes (moins de 35 ans) qui veulent se lancer dans l'agriculture comme une activité économique (agribusiness).

3 Nécessité et objectif de la méthode

Les centres de formation agricole sont mis en place pour résoudre les problèmes d'inégalités sociales rencontrées dans la diffusion des technologies et innovations agricoles (prise en compte des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap), mais aussi pour renforcer les compétences des apprenants à résoudre les problèmes de production agrosylvopastoraux rencontrés par les communautés locales. Les objectifs visés par l'outil sont : (i) susciter et former les jeunes aux métiers agricoles, (ii) adapter les types de formations aux besoins des marchés économiques, (iii) former des entrepreneurs agricoles, (iv) renforcer les capacités entrepreneuriales des actifs existants, etc.

4 Méthodologie de mise en œuvre de la méthode

Pour la création et le bon fonctionnement des centres de formation, certains changements et innovations sont nécessaires dont : (i) le développement des compétences en communication, en linguistique et socio-anthropologiques des apprenants, (ii) la nécessité de susciter la vocation aux métiers de l'agriculture des apprenants, (iii) l'accompagnement pour le changement des pratiques agricoles des producteurs à travers l'application des bonnes pratiques agricoles.

Le recrutement des apprenants et leur formation suit les étapes suivantes :

- la programmation de la session de formation (actualisation des modules de formation en fonction des objectifs et des besoins, mobilisations des équipes des formateurs et des ressources, etc) ;
- la planification et la tenue d'une rencontre avec les autorités locales ;
- l'élaboration et la diffusion d'un communiqué radiophonique pour lancer l'appel à candidature ;
- la réception et le traitement des candidatures reçues
- l'affichage des résultats de sélection des apprenants ;
- la tenue d'une réunion d'échange avec les apprenants retenus ;
- le choix du site d'expérimentation ;
- l'aménagement du site d'expérimentation (parcellement et répartition suivant les

objectifs de la pratique) ;

- la conduite des activités d'expérimentation et/ou de démonstration ;
- le suivi évaluation des activités du site d'expérimentation et/ou de démonstration
- la comparaison des résultats en fin d'expérimentation ;
- l'évaluation du niveau d'appropriation des technologies et innovations des apprenants ;
- la formulation de recommandations pour l'adoption et la diffusion des technologies aux apprenants.

5 Impacts de la méthode

Le nombre de personnes formés à travers les centres de formations agricoles est difficile à fournir. Au Burkina Faso, par exemple, plusieurs centres de formation agricole ont contribué à la formation de nombreux agents et producteurs au fil des ans. Les flux de formation ont été estimés à 12 000 apprenants/an dont 37% de femmes (reseau-far.com). Les Centres de formation ont permis : (i) de briser les barrières linguistiques, de sexes de religion d'état physiques ; (ii) de présenter une solution à la production et multiplication de semences saines ; (iii) d'améliorer les rendements et la qualité organoleptiques des produits cultivés et la mise à l'échelle progressivement des nouveaux itinéraires de production par des échanges de producteurs à producteurs. Ils ont également permis de montrer aux producteurs la nécessité de chercher un marché d'écoulement de leurs produits avant de se mettre à les produire.

Selon les producteurs, les formations suivies ont permis d'augmenter les rendements grâce à un meilleur suivi des exploitations agricoles, et des revenus grâce à la transformation des produits récoltés. Les modules en lien sur la recherche des marchés et marketing, ont favorisé l'accès à des nouveaux marchés. L'accès à de nouveaux marchés pour les jeunes est matérialisé par la vente en ligne des produits et par le réseautage des jeunes entrepreneurs agricoles ainsi que les coopératives.

6 Technologies et innovations promues à travers la méthode

Les centres de formation agricoles professionnelle jouent un rôle clé dans la diffusion et l'adoption des technologies agricoles. Ils servent de relais entre la recherche et les agriculteurs, en formant ces derniers aux innovations qui améliorent la productivité, la résilience climatique et la durabilité des exploitations agricoles. Les technologies diffusées et adoptées dans ces centres sont entre autres :

- l'agroécologie et l'agriculture de conservation (Altieri, 2018)
- la mécanisation agricole (Pingali, 2007) ;
- l'irrigation et la gestion de l'eau (FAO, 2011) ;
- l'utilisation des biotechnologies (Qaim, 2020) ;
- la numérisation agricole et l'agriculture intelligente (Wolfert et al., 2017) ;
- les techniques de fertilisations durables (Vanlauwe et al., 2015) ;
- la lutte intégrée contre les ravageurs et maladies (Pretty et Bharucha, 2015) ;
- l'élevage durable et alimentation animale optimisée (Thornton et Herrero, 2015)
- les itinéraires techniques des spéculations ;
- l'usage des variétés améliorées de semences ;
- la production et l'utilisation de la fumure organique ;
- les semis en ligne ;
- les différentes modalités de travail du sol et leurs objectifs en fonction des

- cultures ;
- la protection phytosanitaire des cultures ;
- l'usage des fiches techniques des spéculations et variétés de semences ; etc.

7 Coûts moyens de mise en œuvre de la méthode

La création d'un centre de formation agricole et rural (CFAR) est un projet important et coûteux (Fert, s.d.). Les exploitations agricoles pédagogiques des CFAR peuvent générer des ressources propres mais la recherche de rentabilité interne peut entrer en contradiction avec la qualité de la pédagogie (Fert, s. d.). Les coûts d'investissement des CFAR peuvent varier de 363 500 euros (collège agricole Fekama) à 451 600 euros (CFAR des Savanes) (Fert, s. d.).

Les coûts prennent en compte les coûts d'installation du centre (bâtiments et équipements) et les charges spécifiques liées au fonctionnement du centre que sont : les frais de formation des producteurs ; les frais d'adaptation des modules de formation en lien avec l'innovation ou la technologie ; les frais d'acquisition des intrants agricoles (semences, matériel agricole) pour les travaux pratiques ; les frais de mission (carburant, restauration, hébergement) des consultants et agents impliqués ; les frais d'aménagement de site (abattages, confection de planche de culture, etc), etc.

8 Atouts et limites de la méthode

Les principaux atouts des centres de formation agricole identifiés dans la littérature et lors des ateliers nationaux d'échange et d'évaluation et lors des entretiens de documentation des méthodes et outils sont :

Atouts	Limites
▪ La disponibilité de personnel qualifié pour l'encadrement des apprenants, ▪ L'engouement des jeunes pour la formation au métier de l'agriculture, ▪ Le contexte politique favorable à la mise en place des centres de formation agricole, ▪ L'amélioration des compétences et la professionnalisation des apprenants ; ▪ L'accès à l'innovation et aux nouvelles technologies ; ▪ L'encouragement de l'entrepreneuriat et du développement rural ; ▪ La favorisation de la transition agroécologique ; ▪ L'adaptation aux besoins locaux et diversité des formations ; etc.	▪ Le coût très élevé pour l'implantation d'un centre (bâtiments et équipements) et son fonctionnement (mobilisation du personnel d'encadrement et des apprenants, consommable du centre, etc) ; ▪ L'insuffisance des ressources financières qui sont allouées aux centres pour permettre d'augmenter l'expertise des formateurs et des modules et pour adapter les formations et le matériel par groupe social ; ▪ L'insuffisance des infrastructures et des équipements ; ▪ La difficulté d'insertion professionnelle et l'évolution lente face aux défis climatiques et économiques ; etc.

9 Conditions préalables au succès et le rôle des différents acteurs au succès de la méthode

La conduite réussite des centres de formation agricole est influencée par : (i) le développement d'un programme de formations cohérentes et adaptées aux producteurs et aux marchés locaux, (ii) la coordination et collaboration franche entre acteurs, la meilleure gestion des ressources humaines et financières du centre. Pour le succès des activités du centre de formation agricole, il faut tenir en compte : (i) la disponibilité de terre agricole pour les activités du centre, (ii) la diversification des thèmes de formation pour couvrir l'ensemble des volets d'une exploitation agricole, (iii) la réalisation de plus de formation pratique que de théorique, (iv) la dotation de kits d'installation des apprenants à la fin de leur cycle d'apprentissage afin de s'auto employer. Ces derniers deviennent des producteurs modèles dans leurs zones ce qui facilite la diffusion des technologies et innovations agricoles entre pairs.

De l'expérience de mise en œuvre des centres de formation agricole, on retient que : (i) le conseil agricole à lui seul peut améliorer de 30% les rendements et les conditions de vies des producteurs ; (ii) le conseil agricole doit être un corps de métier à part entière, (iii) l'atteinte de la souveraineté alimentaire passe par la mise en œuvre d'une stratégie nationale de conseil et vulgarisation agricoles bien raisonnée, planifiée, financée correctement et durable.

Bibliographie

Altieri M. A., 2018. Agroecology: The Science of Sustainable Agriculture. CRC Press.

Doukouré C. F., 2018. Impact Du Conseil Agricole Sur Les Performances Des Producteurs D'anacarde De Cote d'Ivoire. European Scientific Journal October 2018 edition Vol.14, No.30, 292-310. Doi:10.19044/esj.2018.v14n30p292. [URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2018.v14n30p292](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2018.v14n30p292)

FAO, 2011. The State of the World's Land and Water Resources for Food and Agriculture.

Fert, s. d. Guide technique pour la création d'un centre de formation agricole et rurale. 92p, Téléchargeable sur [fert-cneap-guide-creation-cfar-ecran-vf.pdf](#)

Pingali P., 2007. Agricultural mechanization: Adoption patterns and economic impact. Agricultural Economics, 37(1), 25-35.

Pretty J., Bharucha Z. P., 2015. Integrated Pest Management for Sustainable Intensification of Agriculture. Advances in Agronomy, 132, 251-321.

Qaim M., 2020. Genetically Modified Crops and Agricultural Development. Palgrave Macmillan.

Rabe M., Baoua I., Sitou, L., et Amadou L., 2017. Champ école paysan, une approche participative pour l'amélioration du rendement du Niébé, Agronomie Africaine, sp, 29(2), 1-9

Thornton P. K., et Herrero M., 2015. Livestock and Climate Change. Annual Review of Environment and Resources, 40, 185-205.

Vanlauwe B., Descheemaeker K., Giller K. E., Huising J., Merckx R., Nziguheba G., et Zingore S., 2015. Integrated soil fertility management in sub-Saharan Africa. Advances in Agronomy, 132, 197-256.

Wolfert S., Ge L., Verdouw C., et Bogaardt M. J., 2017. Big Data in Smart Farming – A Review. Agricultural Systems, 153, 69-80.



Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de cette liste. Nous espérons qu'elle sera utile au plus grand nombre.

Réseau des Services de Conseil Agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre

Tél: 25 40 56 86 / 05 89 57 57
E-mail: contact@rescar.org

Site web: www.rescar.org
BP: 01 BP 6630 Ouagadougou 01 Burkina-Faso

Comité de coordination de l'étude

M. OUATTARA Malamine
Dr Patrice DJAMEN
Mme Gifty GUIELLA/NARH

M. Calixte MBENG
Pr Olatunji Johnson
Pr Ismail MOUMOUNI